

Orientation n°3-2 : Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme

CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

Ambition n°3	Engager durablement la transition écologique
Orientation n°3-2	Favoriser les mobilités actives, douces et alternatives à l'autosolisme (services, équipements ...)
Maîtres d'ouvrage concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics • Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie
Contexte général	<p>Le secteur du transport (personnes et marchandises) constitue l'un des premiers postes de consommation d'énergie finale et d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Outre son impact environnemental, la voiture individuelle devient une charge financière de plus en plus lourde pour les ménages ou personnes sans emploi, et dans les zones rurales où les modes de transport alternatifs sont peu développés.</p> <p>Comme dans la plupart des territoires présentant des caractéristiques similaires (rural et périurbain), le PETR se distingue par un recours très élevé au véhicule individuel (autosolisme) pour les déplacements domicile-travail (86% des actifs occupés) et en parallèle, un usage de transports en commun très peu développé (2%).</p> <p>En matière de mobilité, le PETR doit faire face à plusieurs constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des déplacements domicile-travail de plus en plus importants entre les différents bassins de vie et vers les pôles extérieurs que sont Montauban, Agen et Toulouse ; • le recours à l'offre de transport en commun pour accéder à l'emploi est très minoritaire (2% en 2017 contre 15,2% au niveau national) et si le territoire central apparaît plutôt bien desservi (trains et bus liO), les franges sont très peu irriguées (CC PSQ, CC LTG, CC PPL) • les situations de « précarité mobilité » sont nombreuses (personnes âgées, usagers sans permis, personnes sans emploi, précaires et en situation de handicap ...) avec un public rencontrant des difficultés pour accéder aux services et à l'emploi. <p>Les aménagements et initiatives engagés sur les secteurs du PETR pour développer des mobilités autres que les déplacements individuels en véhicules (aires de co-voiturage, transport à la demande, pistes cyclables, co-voiturage Rézopouce,...) doivent être poursuivis pour permettre d'évoluer collectivement vers des pratiques de déplacement plus durables, moins dépendantes aux énergies fossiles et moins émettrices de gaz à effet de serre.</p> <p>Les solutions seront spécifiques à chaque territoire mais devront intégrer une concertation fine des usagers pour tenir compte des besoins actuels, du maillage avec le transport collectif existant et une communication soutenue pour l'appropriation de ces nouvelles offres de mobilité auprès de tous les publics.</p>

Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les consommations d'énergie liés aux déplacements • Encourager le développement des modes de transport collectif en favorisant l'innovation pour les déplacements alternatifs en zone rurale peu dense • Améliorer les déplacements internes du territoire en renforçant et optimisant les solutions de mobilité alternatives à l'autosolisme mises en place (transport à la demande, co-voiturage...) • Développer les modes actifs et doux (piétons, deux-roues) pour les déplacements de proximité
Type et description des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes, stratégies : <i>pour définir les actions favorisant un moindre recours au véhicule personnel ; pour améliorer l'intermodalité des déplacements (bus, vélo, train) ; pour réduire les difficultés de publics peu mobiles ...</i> • Actions pour promouvoir et rendre accessible l'information sur les offres de mobilité et solutions existantes alternatives au véhicule personnel : <i>supports de communication, outils numériques, actions de sensibilisation au plus près des usagers...</i> • Développement des infrastructures et services pour renforcer la mobilité alternative à l'autosolisme : <ul style="list-style-type: none"> - Création de nouveaux services de transport partagé (navettes TAD, auto-partage, co-voiturage, services vélos ...) et/ou adaptation des services en place aux besoins actuels, - Aménagement favorisant l'intermodalité : aires de covoiturages, pôles d'échanges multimodaux (PEM), extension des stationnements publics près des gares et arrêts de bus liO, abris deux-roues sécurisés... • Développement des mobilités actives et douces : aménagements cyclables et piétonniers facilitant l'accès aux services de proximité et l'intermodalité (lien gare, lignes bus, aires covoiturage), extension du maillage, amélioration du confort des itinéraires (sécurisation, services associés), développement de services de prêts de vélos • Actions pour réduire l'émission des GES : <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'acquisition d'une flotte électrique (vélos, véhicules), et à l'installation de point de recharge - Aménagement de lieux de télétravail (cf. fiche action 1-2)
Niveau de contribution aux ambitions du CRTE	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
Types de partenaires potentiellement mobilisables	<p>Financiers : Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p>Techniques : services Etat (DDT, ADEME, CEREMA, France Mobilités, DREETS,...), services Région (Mobilité,...), Département (solidarités...), SDE, Association Rézopouce, ASF, CAUE, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CCAS ET CCIAS, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements favorisant l'intermodalité (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Création d'aires de covoiturage</u> : à <i>Lafrançaise, Beaupuy (+ borne de recharge voitures électriques), aménagement des aires de covoiturage de la CCGSTG (7 aires d'intérêt communautaires Aucamville, Campsas, Dieupentale, Grisolles, Nohic, Montech, Verdun/Garonne + 3 aires d'intérêt local à Labastide-St-Pierre, Varennes, Savenès)</i> • <u>Mobilité collective</u> : <i>aménagement de l'arrêt de bus du collège de Lauzerte, création de points d'arrêt pour la desserte du territoire par les cars liO sur la CC GSTG ; mise en place d'un nouveau réseau TAD sur la CC GSTG ; expérimentations menées en termes d'autopartage sur le territoire de la CC GSTG ; mise en place une/des plateforme(s) de covoiturage sur la CC GSTG</i> • <u>Pôles d'Echanges Multimodaux</u> : <i>extensions des parkings ferroviaires sur le territoire GSTG et sur le territoire de la CC2R ; création d'un PEM routier au parking du stade (Verdun-Sur-Garonne) et à la zone d'activité de la Mouscane (Montech)</i> • <u>Equipements vélos sécurisés</u> : <i>abris-vélos sécurisés à Castelsarrasin ; aménagement d'un box pour les vélos et réalisation d'un cheminement doux à Moissac</i> • Aménagements favorisant le développement des mobilités actives et douces (études, travaux, acquisitions, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Aménagement de voies vélos + cheminements piétons sécurisés</u> ; <i>St Aignan (env. 10 km) ; sécurisation de voies douces sur les berges du canal à St-Porquier ; extension du maillage doux à Villebrumier (Route de Montauban, route de Monclar et Chemin de Marret) ; liaisons interquartiers et déplacements piétons/cycles sur les boulevards à St-Nicolas de la Grave ; Montech (avenue de Montauban et RD50), Dieupentale (gare-centre bourg), St-Nicolas de la Grave (Douzil), Bourret (centre bourg), St Cirice, Orgueil (RD930 – quartiers d'habitat), Villebrumier (Route de St-Nauphary), Monbéqui (abords de la RD813), Verdun sur Garonne (avenue de Toulouse : collège-centre-ville), Beaumont de Lomagne (centre-ville - base de loisirs « Le Lomagnol »)</i> • <u>Aménagements cyclables</u> : <i>Grisolles, Montbartier (entre la gare et le centre-bourg), du centre de Verdun/Garonne (centre à la gare de Dieupentale), de la Route de Salcevert Verdun à la ZAC Grand Sud Logistique ; éclairage de la vélo voie verte du Tarn pour sécuriser l'équipement et développement de services (location de vélo, réparateur de vélo, station de gonflage ...)</i> • <u>Création cheminements piétonniers</u> : <i>à Valence d'Agen (avenue de Gascogne / avenue du 11 novembre / rue de Garonne), à Golfèch (liaison entre la centrale et le bourg centre) ; dans le quartier de la Maison d'Espagne à Castelsarrasin, Vazerac, Comberouger, L'Honor de Cos, Montain, Piquecos, Larrazet, de Meauzac à Barry aménagements de plusieurs cheminements doux sur le territoire de GSTG en zone urbaine ...</i> • <u>Aménagement des passerelles</u> : <i>création d'une seconde passerelle piéton-vélo sur le canal latéral à la Garonne à Montech ; réfection de la passerelle (piétons, vélos, voitures) reliant le quai Magenta au bd Alsace Lorraine à Moissac</i> • Acquisition de moyens de locomotion électrique (équipements et études associées liés selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> • achat de vélos électriques avec étude du sens de circulation dans la cité à Lauzerte • acquisition d'un parc de vélos à assistance électrique (VAE) et pliables pour la CC. Lomagne TG ; • Etudes, stratégies supports au développement des mobilités alternatives à l'autosolisme <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de schéma directeur cyclable : CC TDC, CC GSTG ; • Mise en place de la politique globale de mobilité douce sur le territoire intercommunal CC TDC ; • Réflexion pour déployer un service de prêt de vélo (en libre-service ou en location de longue durée) sur le territoire GSTG ; 	

Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'aménagements ou services favorisant la mobilité collective créés ou adaptés• Nombre d'acquisitions de véhicules électriques• Nombre de kilomètres pistes cyclables aménagés• Nombre de parkings à vélos/nombre de places créés• Nombre d'aires de covoiturage créés• Nombre de PEM créés
--	--